



École
nationale
des
chartes

La direction

Paris,
le 27 février 2017

Référence : dir.ÉB.2017. 05

Objet : délibération de la
séance du 28 février 2017

Affaire suivie par Élise
Bruneval

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 FÉVRIER 2017

DÉLIBÉRATION N°2017-05

7. ACCEPTATION DES DONS ET LEGS

Le conseil d'administration, dans sa séance plénière du 28 février 2017,

ADOPTE

les dons et legs reçus du 16 décembre 2016 au 26 janvier 2017 à hauteur de
910,00 €.

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Le président du conseil d'administration de
l'École nationale des chartes *

Louis Gautier

PSL ★
RESEARCH UNIVERSITY PARIS

*Membre du campus
Condorcet-Aubervilliers*

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00
communication@enc-
sorbonne.fr
Bibliothèque
12, rue des Petits-Champs
F-75002 Paris
T + 33 (0)1 55 42 88 69
bibliotheque@enc-
sorbonne.fr
www.enc-sorbonne.fr